

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Le 20 juin 2011

À une séance extraordinaire du conseil municipal de St-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 19 h 02, à laquelle étaient présents mesdames Monique Goulet, Lyse Gingras et Ghyslaine L. Lortie et messieurs Laurent Habel, Léopold Michel et Robert Pilote tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire.

Rés. 11-210
Avis de
convocation

Il est proposé monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Renonciation
avis de con-
vocation

Il est proposé par madame Monique Goulet que le conseil municipal renonce à l'avis de convocation.

Rés. 11-211
Permis PIIA

Cette proposition n'étant pas appuyée, elle est rejetée.

Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que ces demandes rencontrent les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA;

Attendu que les demandes respectent les dispositions du règlement de zonage #88-184;

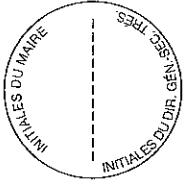
Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 14 juin 2011, des recommandations favorables à ces demandes de permis;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Laurent Habel et unanimement résolu que les conseillers municipaux accordent un permis de construction pour les projets suivants :

<u>Adresse</u>	<u>Type de demande</u>	<u>Recommandation du CCU</u>
20 rue des Gradins 10 et 14 rue des Pics	Agrandissement Revêtement extérieur et réfection des balcons	Rés. 11-99 Rés. 11-100
2650 avenue Royale 78 rue du Flanc	Ajout d'un balcon Unifamiliale isolée	Rés. 11-101 Rés. 11-102
2941 avenue Royale 37 rue des Galets	Unifamiliale isolée Unifamiliale isolée	Rés. 11-103 Rés. 11-106
54 rue de la Colline 77 rue des Lupins	Garage détaché Garage détaché	Rés. 11-107 Rés. 11-108

Toutefois, le propriétaire du 77 rue des Lupins devra être avisé que la rue située sur le côté de sa résidence ne sera pas ouverte.



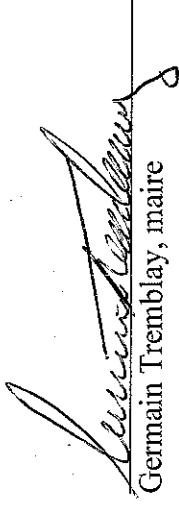
No de résolution
ou annotation

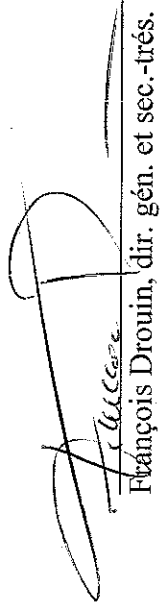
Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Période de
questions

La période de questions a débuté à 19 h 05 et s'est terminée à 19 h 11.

Levée de la séance à 19 h 11.


Germain Tremblay, maire


François Drouin, dir. gén. et sec.-trés.